



**Préavis de la Municipalité au
Conseil Communal**

N° 05/2016-2021

**DEMANDE DE CRÉDIT D'ÉTUDE
POUR LA REQUALIFICATION
DU CHEMIN DES LENTILLIÈRES**

**Date proposée pour la séance de commission d'étude du
présent préavis:
Lundi 23 août 2016, 19h30
Bâtiment administratif, salle Sorge**

25 juillet 2016

Table des matières

1. OBJET DU PREAVIS.....	3
2. CONTEXTE	3
3. ETUDE PRELIMINAIRE ET AVANT-PROJET	3
3.1. Description sommaire du projet	3
3.2. Etudes réalisées	4
3.3. Convention	4
4. PROJET	4
5. ORGANISATION DU PROJET	4
6. PLANNING GENERAL.....	4
7. ESTIMATION DES COUTS DES ETUDES DU PROJET.....	5
8. CONSÉQUENCES SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT (charges induites).....	5
9. FINANCEMENT.....	6
10. PROPOSITION MUNICIPALE	7
11. CONCLUSION.....	7
Glossaire.....	8

AU CONSEIL COMMUNAL DE CRISSIER,

Madame la Présidente,

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

1. OBJET DU PREAVIS

Le présent préavis traite la demande d'un crédit d'étude d'un montant de CHF 190'000.- permettant l'établissement du projet définitif et du dossier d'appel d'offres pour la requalification du chemin des Lentillières entre la rue de Morges et la RC 82, à Crissier.

Le projet est lié au projet OASSIS qui se réalise dans le cadre du PQ (Plan de Quartier) Lentillières Nord.

La phase d'étude d'avant-projet de cet ouvrage a fait l'objet d'un compte d'attente avec un budget de CHF 70'000.-TTC pour la participation de notre commune.

2. CONTEXTE

Les études du plan de quartier des Lentillières Nord ont permis de déterminer les besoins et les contraintes en trafic. Afin de permettre une viabilité du plan de quartier, la circulation et les accès doivent être garantis. Comme le quartier est ceinturé au nord et à l'est par respectivement la RC 179a et la RC 82, les accès au quartier OASSIS ne peuvent être réalisés que depuis le chemin des Lentillières. Ce chemin, actuellement à sens unique, a une largeur d'environ 3 mètres.

Dès lors, il est nécessaire de l'élargir pour le mettre en double sens de circulation. Finalement, lorsque tout le quartier sera réalisé et la chaussée des Lentillières finie, la ligne de bus tl n°36 sera détournée et passera par ce nouvel axe routier.

Les cheminements de mobilité douce seront intégrés dans l'étude du nouvel axe routier, ainsi qu'au travers des venelles du quartier lui-même.

3. ETUDE PRELIMINAIRE ET AVANT-PROJET

Les études préliminaires ont eu lieu dans le cadre du plan de quartier. Une fois les besoins déterminés, les études de l'avant-projet ont débuté et ont abouti à la mise à l'enquête du projet routier. L'enquête s'est déroulée du 31 janvier au 20 avril 2015. L'approbation définitive de la DIRH (Département des Infrastructures et des Ressources Humaines) a eu lieu le 14 septembre 2015.

3.1. Description sommaire du projet

Seul le projet routier est pris en considération dans cette étude.

D'une longueur d'environ 350 mètres et d'une largeur variable de minimum 6,40 mètres, le projet routier doit permettre d'assurer un trafic de 1'700 véhicules/jour. Il se connecte sur la rue de Morges (11'000 véh./j) et sur la RC 82 (18'000 véh./j).

La ligne de bus n°36 sera déviée depuis Mongevon sur le chemin des Lentillières et deux nouveaux arrêts de bus seront réalisés. Les carrefours aux extrémités ont été étudiés pour conserver la cadence des bus et permettre l'introduction du trafic TIM généré par le PQ Lentillières Nord puis à terme par le PQ Lentillières SUD.

3.2. Etudes réalisées

Les mouvements liés au TIM du quartier OASSIS devant s'intégrer dans un réseau routier important, une étude de trafic, réalisée par le bureau Transitec, a été nécessaire, la DGMR (Direction Générale de la Mobilité et des Routes) a validé le plan de circulation.

Afin de déterminer l'ampleur des travaux routiers, une expertise de l'infrastructure existante a été réalisée.

Finalement, un dossier du projet mis à l'enquête a été réalisé par le bureau Boubaker.

3.3. Convention

Le PQ Lentillières Nord a abouti sur une convention répartissant les coûts des travaux liés à la réalisation du quartier (cheminement, trottoirs et équipements) et les cessions de terrain.

4. PROJET

L'étape actuelle consiste à demander au Conseil communal les crédits nécessaires à l'exécution du projet définitif et du dossier d'appel d'offres, en vue d'une réalisation des travaux attendue entre 2017 et 2018. Le projet routier est entièrement à charge de la commune et fera l'objet d'un crédit de construction à la fin de la phase du crédit d'étude, présent préavis.

Il s'agit donc de pouvoir adjuger le mandat principal de l'ingénieur civil, permettant d'obtenir les rentrées de soumissions des travaux à réaliser et ainsi préparer le préavis pour la demande de crédit de construction à votre Conseil.

Une coordination est prévue avec les services (SIL, Swisscom, gaz, Cricad, SIE, TVT,...) pour la réalisation de tous les travaux dans l'infrastructure routière. Des avenants au contrat de l'ingénieur seront établis par chaque intervenant, à leur charge.

5. ORGANISATION DU PROJET

Le service Infrastructures, communal, pilotera tout le projet et le coordonnera avec le projet des collecteurs, mesures PGEE 16, 18 et 109, actuellement en cours d'étude.

6. PLANNING GENERAL

Sous réserve de l'octroi de la présente demande de crédit d'étude, les études de requalification de la route seront menées entre fin 2016 et le printemps 2017. Le crédit de construction de la requalification du chemin des Lentillières pourra être déposé au deuxième trimestre 2017.

7. ESTIMATION DES COUTS DES ETUDES DU PROJET

Le montant estimé des travaux routiers (sans les services externes) s'élèvent à CHF 1'500'000.- HT, hors honoraires, soit CHF 1'620'000.- TTC. Le montant de l'avant-projet est à +/- 20%.

L'estimation des coûts liés aux honoraires de l'étude se présente comme suit :

	Coûts des études	
	Fr.	
Etude Avant-Projet et procédure d'enquête	70'000.00	compte d'attente
Ingénieurs, phase 31 à 34, sia 103		
étude trafic		
expertise Infrastructure existante		
mise en soumission		
Projet de Construction		
Ingénieurs, phase 41, appel d'offre	15'000.00	
Ingénieurs, phase 51, projet d'exécution	30'000.00	
Ingénieurs, phase 52 partiel, exécution de l'ouvrage (50%)	25'000.00	partiel : 50% étude de détails, 50% phase chantier dans le crédit de construction
Ingénieurs, phase 53, Mise en service achèvement	0.00	dans le crédit de construction
Étude éclairage public	20'000.00	
Total des honoraires HT	90'000.00	
Sous-total HT	160'000.00	
Divers imprévus env. 10%	16'000.00	
Total HT	176'000.00	
TVA 8%	14'080.00	
TOTAL TTC	190'080.00	
Total demande de crédit d'étude TTC	190'000.00	

8. CONSÉQUENCES SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT (charges induites)

Les conséquences du crédit d'étude sur le budget de fonctionnement : au stade actuel, seules des études seront engagées. Dès lors, cela n'engendrera pas de nouvelles charges annuelles d'exploitation.

9. FINANCEMENT

Plan des investissements 2016-2021			
Les investissements du présent préavis figurent au plan quinquennal 2016-2021, pris en considération dans le tableau ci-dessous. Montant prévu : Fr. 200'000.--			
Total des investissements prévus de 2016 à 2021			Fr. 83'832'000.00
Divers préavis déjà votés			Fr. 13'047'000.00
Préavis en cours au 25.07.2016			
95/2011-16	Salle de spectacles de Chisaz - assainissement de l'éclairage	Fr. 310'000.00	
96/2011-16	Crédit d'étude PQ En Chise	Fr. 405'000.00	
97/2011-16	Equipement d'une lame et d'une saleuse pour le Meili 2010	Fr. 67'000.00	
99/2011-16	Remplacement de l'aire de jeu "Multisport" - Chisaz	Fr. 95'000.00	
98/2011-16	Remplacement de l'application de gestion du réseau d'accueil de jour Renens-Crissier	Fr. 65'100.00	
101/2011-16	Requalification rue du Jura et réseau de collecteurs rue du Jura et av. 14 avril (Renens)	Fr. 1'395'000.00	
102/2011-16	Secteur Voirie - remplacement du véhicule Pony DP 604	Fr. 225'000.00	
103/2011-16	Collège de la Carrière - Crédit d'étude pour l'extension du bâtiment scolaire	Fr. 180'000.00	
104/2011-16	Réhabilitation collecteur intercommunal Mèbre - secteur autoroute/Rte de la Maladière	Fr. 167'851.00	
2/2016-2021	Crédit d'étude aménagement Unité E - Lentillières Nord	Fr. 695'000.00	
4/2016-2021	Remplacement des tentes "Vitabri" et système de transports	Fr. 85'000.00	
5/2016-2021	Crédit d'étude "requalification chemin des Lentillières"	Fr. 190'000.00	
7/2016-2021	Abribus - Alpes Sud - Construction	Fr. 92'000.00	Fr. 3'971'951.00
Solde des investissements à voter selon plan 2016-2021			Fr. 67'054'000.00
Ecart défavorable par rapport au plan d'investissements 2016-2021			Fr. 240'951.00
Plan de financement des investissements proposé			
Montant du crédit souhaité			Fr. 190'000.00
Mode de financement	Ces investissements seront financés par la trésorerie courante.		
Amortissement	Ces coûts qui peuvent être considérés comme des dépenses thématiques seront amortis, dans un délai de dix ans, par des prélèvements annuels dans le fonds de réserve n° 9282.21 "Investissements thématiques en cours votés" qui aura été préalablement approvisionné à cet effet par un prélèvement global dans le fonds de réserve n° 9282.50 "Investissements futurs".		
Charges de fonctionnement	Le chapitre 8 du présent préavis traite des charges de fonctionnement.		

10. PROPOSITION MUNICIPALE

Le projet de requalification du chemin des Lentillières s'inscrit dans le cadre du développement de notre commune. Il est inscrit dans le PQ Lentillières Nord qui est adopté par le conseil communal en date du 4 mai 2015, approuvé et mis en vigueur par le Canton de Vaud le 5 août 2015. La réalisation de cette requalification est nécessaire pour le développement du quartier OASSIS. Les études permettront de chiffrer précisément le projet, afin de déposer au printemps 2017 un préavis pour le crédit de construction.

11. CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, la Municipalité de Crissier vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Crissier

- Vu le préavis municipal N° 05/2016-2021 du 25 juillet 2016,
- Ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. D'accorder à la Municipalité un crédit d'étude d'un montant de CHF 190'000.-, pour les études de la requalification du chemin des Lentillières

Adopté par la Municipalité en séance du 25 juillet 2016.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Le Secrétaire

S. Rezso

D. Lang

Responsable du préavis : Mme N. Jatton, municipale

Annexe : plan de situation n°1513-101a, bureau Boubaker

Glossaire

EC	Eaux Claires
EU	Eaux Usées
DGE	Etat de Vaud – Direction générale de l’environnement
DGMR	Etat de Vaud – Direction générale de la mobilité et des routes
DIRH	Etat de Vaud – Département des Infrastructures et des Ressources Humaines
PGEE	Plan général d’évacuation des eaux
PQ	Plan de quartier
TIM	Trafic Individuel Motorisé
TTC	Toute Taxe Comprise

